



Fédération Échiquéenne Francophone de Belgique

Association sans but lucratif

Siège social : 171 rue de Forchies, 6140 Fontaine l'Evêque

TVA : BE 0419 166 296

Procès-verbal du Conseil d'Administration de la FEFB asbl
tenue à l'IATA, Rue de la Montagne 43A, 5000 Namur le samedi 18 mai
2019 à 18h00

Présents : Laurent Wery, Philippe Gonze, Christian Henrotte, Laurent Delescaille.

Procurations : Renaud Barreau donne procuration à Christian Henrotte.

Invités : Agnès Abrassart, Claude Bikady, Jean Claude Herman, Philippe Jassem, Luc Winants, Vincent Lejeune, Alain Tossens, Claudio Piacentini, Jean Christophe Thiry, Benedicte Quinet, Robert Romanelli, Thierry Ruelens.

Absents : Renaud Barreau, Kim Le Quang, François Godart, Stéphane Detienne, Daniel Halleux.

Ordre du jour :	
1	Répartition des rôles.
2	Nomination Jean-Claude Herman (arbitre C).
3	Examiner la demande de Renaud Barreau.
4	Examiner la demande de Daniel Halleux pour son imprimante.
5	Divers

Les membres présents lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant eu lieu le même jour sont invités à la réunion du Conseil d'Administration comme spectateurs.

1° Répartition des rôles.

Président et responsable du Vade Mecum : Christian Henrotte

Vice-président et responsable jeunesse : Laurent Wery

Trésorier et responsable du Vade Mecum : Stéphane Detienne

Secrétaire : Laurent Delescaille

Directeur des tournois : Renaud Barreau

Responsable des formations : François Godart

Webmaster : Daniel Halleux

Webmaster adjoint : Philippe Gonze

Administrateur : Kim Le Quang

Mandataire au pion F : Etienne Cornil
Responsable arbitrage : poste vacant (annonce à faire)

Rien n'interdit au prochain CDA de contester les décisions prises pour la répartition des rôles étant donné le faible taux de présence des administrateurs.

Jean Christophe Thiry se propose de devenir représentant de la FEFB à la FRBE, la proposition est acceptée à l'unanimité.

2° Nomination Jean-Claude Herman (Arbitre C).

Jean Claude Herman demande le titre d'arbitre C en raison de ses prestations.
Le titre d'arbitre C est accordé avec 4 voix favorables et 1 abstention.

3° Examiner la demande de Renaud Barreau.

Renaud Barreau **va participer a-participé** à un stage d'arbitrage FIDE à Saint Quentin (formation comparable à celle de l'AIDEF), celui-ci demande au CDA un soutien financier pour les frais de déplacement et le logement (260 euros HTVA).
Le soutien financier est accordé à l'unanimité.

4° Examiner la demande de Daniel Halleux pour son imprimante.

La demande est faite au CDA de participer aux frais pour l'achat **d'un une** imprimante servant au bon fonctionnement de l'association (279 euros).
Le CDA est d'accord pour rembourser l'imprimante à hauteur de 50%.

5° Divers

- Un congrès des clubs est planifié, le but est de savoir ce que ces derniers attendent **vis à vis** de la FEFB.
La date proposée est celle du 23 novembre 2019 au matin (l'Assemblée Générale aura lieu le même jour en après-midi).
- Les modifications apportées au règlement d'ordre intérieur de la FRBE concernant la FEBC (cfrs le PV du 30/03/2019) **ne sont n'est** pas acceptable alors que l'Assemblée Générale de **le la** FRBE n'a pas encore eu lieu, une lettre de protestation sera envoyée au nom de la FEFB.

La réunion se termine à 19h15

Le Président a.i.
Henrotte Christian

Le secrétaire :
DELESCAILLE Laurent